

cution, et dont bénéficierait beaucoup de localités. Ce canal sera avantageux, non seulement pour Montréal, mais encore pour tout le pays; si l'argent que nous dépensons inutilement pour des travaux qui ne peuvent rapporter qu'un avantage politique, était mis en réserve, nous aurions de ce chef une somme assez élevée pour nous permettre d'acquitter l'intérêt annuel du coût du canal de la baie Georgienne.

Il est grandement temps que nous nous débarrassions des considérations d'une nature politique dans la répartition des travaux publics qu'il faut exécuter; l'heure est certainement venue pour nous de résoudre ce problème des transports et de ne plus éparpiller notre argent dans la construction d'ouvrages qui peuvent être de quelque utilité ici et là, mais dont l'urgence ne se fait pas sentir.

L'hon. M. PUGSLEY: En ce qui concerne le port de Montréal, mon honorable ami ne rend pas justice aux commissaires qui travaillent avec tant de succès à la grande œuvre du développement de ce port.

M. MONK: C'est un travail qu'ils exécutent avec beaucoup de succès.

L'hon. M. PUGSLEY: Avec tant de succès qu'il n'y a pas bien longtemps, l'alarme fut donnée de New-York sur le fait que le port de Montréal divertissait le trafic de la métropole américaine. J'espère que la commission continuera son travail utile, et que le Gouvernement pourra se montrer raisonnablement généreux en fournissant les fonds nécessaires. Il est bien bon d'accuser le ministre de gaspiller de l'argent dans la construction de quais; mais au lieu de porter une accusation générale, il vaudrait mieux désigner les ouvrages dont la construction a donné lieu à des dépenses inutiles.

M. MONK: Je sais que cette tâche est très désagréable et qu'elle expose celui qui l'assume à des attaques injustes. Mais je n'hésite pas à signaler ces faits-là, quand l'on m'y force. Prenons, par exemple, ma propre province. On exécute des travaux très considérables à Saint-Jean. J'estime que le Gouvernement encourt de ce chef une dépense que devrait acquitter en grande partie, sinon entièrement, les compagnies particulières dont les ouvrages sont la cause des inondations qui se produisent dans cette région. Pourquoi viendrions-nous à l'aide de gens qui, par les travaux qu'ils font exécuter pour développer une puissance hydraulique, sont les auteurs de ce débordement des eaux.

L'hon. M. PUGSLEY: Le canal Chambly n'a-t-il pas été construit par le gouvernement fédéral?

M. MONK: Mon honorable ami ne connaît pas bien les lieux, car autrement il saurait que les digues qui sont la cause de ces

inondations ont été bâties par des compagnies électriques de Montréal; il appartient à ces derniers, mais non pas au Gouvernement, de réparer les dommages en question.

M. DUNCAN ROSS: L'honorable député s'éloigne de la question. Nous discutons les crédits de l'Ontario.

M. MONK: On m'a demandé de fournir des détails, et quand je m'exécute, on me rappelle à la question.

Améliorations au port de Goderich, \$75,000.

L'hon. M. PUGSLEY: Ce crédit nous permettra de construire 800 pieds de brise-lames pour la protection du port et celle des vaisseaux. Je n'ai pas besoin de parler de l'importance de ce port, l'un des principaux qu'on trouve sur la rive est du lac Huron.

Quai au débarcadère de Gore, \$1,000.

M. ARMSTRONG: J'appellerai l'attention du ministre sur la jetée de Grand-Bend, dans mon comté. Le Gouvernement ne pourrait-il pas faire exécuter du dragage à l'embouchure de la rivière? Le sable s'y est amoncelé au point que même les petits bateaux ne peuvent remonter ce cours d'eau. Je demanderais au ministre s'il va s'occuper de cette question.

J'ai compris que le coût estimatif de ces travaux serait de \$1.25. L'honorable ministre fera-t-il draguer cette rivière durant l'été?

L'hon. M. PUGSLEY: Mon honorable ami du comté de Huron (M. McLean) m'a représenté fortement la nécessité de ces travaux. La question est à l'étude. Je crois que tout probablement un crédit sera voté à cette fin pendant cette session.

M. ARMSTRONG: L'honorable ministre se propose-t-il d'insérer ce crédit dans le budget supplémentaire?

L'hon. M. PUGSLEY: Tant que Son Excellence n'aura pas transmis ce budget, je ne puis parler de cela.

M. LANCASTER: Tout ce que demande l'honorable député (M. Armstrong) à l'honorable ministre c'est de prendre cette question en "la plus favorable" considération. Je crois que le ministre a oublié l'adverbe.

Ports, rivières et ponts de l'Ontario.—Réparations et améliorations en général, \$25,000.

M. BLAIN: Je demanderais à l'honorable ministre de ne pas oublier Port-Crédit, dans le comté de Peel. Depuis plusieurs années, ceux qui ont rempli provisoirement la fonction de ministre des Travaux publics ont promis de faire exécuter du dragage à l'entrée de ce port. Dès 1903, je disais:

Port-Crédit est à proximité de Toronto où l'honorable ministre a un dragueur qui travaille tout le temps; peut-être consentira-t-il à ce que ce dragueur se rende jusqu'à Port-